

GRENOBLE ET S

ISÈRE | Au sujet des intercommunalités
Le coup de gueule
des femmes élues

Les membres du bureau de l'association des Femmes élues de l'Isère (AFEI).

L'association des Femmes élues de l'Isère (AFEI), dont les membres du bureau sont Élisabeth Fabre, Nathalie Béranger, Aline Blanc-Tailleur, Arlette Gervasi et Magalie Vicente, pousse aujourd'hui un vrai coup de gueule, alors que se profilent et se préparent les nouvelles intercommunalités de janvier 2017.

Sous le titre évocateur "Stop à l'entre-soi masculin !", le communiqué dit : « Selon les résultats d'une enquête faite par une association nationale "Elles aussi", les femmes étaient 32 % dans les conseils communautaires, 18 % dans l'exécutif et 8 % à la tête d'un EPCI, encore loin de la parité existant dans les autres assemblées territoriales. »

« Que va-t-il se passer pour les vice-présidentes ? »

Les femmes élues poursuivent : « En Isère, une fois encore, nous faisons mieux avec 35 % de femmes dans les conseils communautaires, 24 % dans l'exécutif et une femme présidente sur les 27 EPCI. Si une partie des intercommunalités a été recomposée en janvier 2016, la majorité va le faire en janvier 2017 par fusion ou extension de

territoire. Nous alertons sur le risque de régression de la proportion de femmes dans les conseils et exécutifs communautaires issus de la loi NOTRe, régression qui, malheureusement, a déjà pu être constatée. À titre d'exemple, en janvier 2016, la communauté de communes de Bièvre Isère est passée de 31 % de conseillères communautaires à 24 % même si la proportion de femmes dans l'exécutif s'est améliorée (de 23 % à 25 %). Trois autres fusions auront lieu le 1^{er} janvier 2017 qui absorberont dix communautés de communes existantes, l'une d'entre elles est présidée par une femme qui risque de laisser sa place. Que va-t-il se passer pour les vice-présidentes actuellement en poste ? Dans l'immédiat, nous appelons les élues et acteurs locaux à respecter deux principes : en décembre, présenter des listes composées alternativement d'un candidat de chaque sexe lors de la réélection des conseils communautaires par les conseils municipaux concernés, et en janvier, lors de l'élection de l'exécutif du conseil communautaire, installer un exécutif paritaire. »

Premiers entretiens Jacques Cartier à Grenoble

5. Pilotés par Cécile Prost, les premiers Entretiens Jacques Cartier se sont déroulés à Grenoble, et ont été co-organisés avec les réseaux féminins isérois (réseau Entreprendre au féminin, FCE, Mamepreneurs, Informelles, Association des Femmes élues et Capital filles) sur le thème de l'entrepreneuriat féminin. Ils ont bénéficié de la participation de plus d'une centaine de femmes et d'élèves de première ES du lycée Marie Curie d'Echirolles. Ce fut l'occasion de recevoir des personnalités québécoises dont Ruth Vachon et Lise Cardinal.



GRENOBLE ET S

ISÈRE | Au sujet des intercommunalités
**Le coup de gueule
des femmes élues**

Les membres du bureau de l'association des Femmes élues de l'Isère (AFEI).

L'association des Femmes élues de l'Isère (AFEI), dont les membres du bureau sont Élisabeth Fabre, Nathalie Béranger, Aline Blanc-Tailleur, Arlette Gervasi et Magalie Vicente, pousse aujourd'hui un vrai coup de gueule, alors que se profilent et se préparent les nouvelles intercommunalités de janvier 2017.

Sous le titre évocateur "Stop à l'entre-soi masculin !", le communiqué dit : « Selon les résultats d'une enquête faite par une association nationale "Elles aussi", les femmes étaient 32 % dans les conseils communautaires, 18 % dans l'exécutif et 8 % à la tête d'un EPCI, encore loin de la parité existant dans les autres assemblées territoriales. »

« Que va-t-il se passer pour les vice-présidentes ? »

Les femmes élues poursuivent : « En Isère, une fois encore, nous faisons mieux avec 35 % de femmes dans les conseils communautaires, 24 % dans l'exécutif et une femme présidente sur les 27 EPCI. Si une partie des intercommunalités a été recomposée en janvier 2016, la majorité va le faire en janvier 2017 par fusion ou extension de

territoire. Nous alertons sur le risque de régression de la proportion de femmes dans les conseils et exécutifs communautaires issus de la loi NOTRe, régression qui, malheureusement, a déjà pu être constatée. À titre d'exemple, en janvier 2016, la communauté de communes de Bièvre Isère est passée de 31 % de conseillères communautaires à 24 % même si la proportion de femmes dans l'exécutif s'est améliorée (de 23 % à 25 %). Trois autres fusions auront lieu le 1^{er} janvier 2017 qui absorberont dix communautés de communes existantes, l'une d'entre elles est présidée par une femme qui risque de laisser sa place. Que va-t-il se passer pour les vice-présidentes actuellement en poste ? Dans l'immédiat, nous appelons les élues et acteurs locaux à respecter deux principes : en décembre, présenter des listes composées alternativement d'un candidat de chaque sexe lors de la réélection des conseils communautaires par les conseils municipaux concernés, et en janvier, lors de l'élection de l'exécutif du conseil communautaire, installer un exécutif paritaire. »

Premiers entretiens Jacques Cartier à Grenoble

5. Pilotés par Cécile Prost, les premiers entretiens Jacques Cartier se sont déroulés à Grenoble, et ont été co-organisés avec les réseaux féminins isérois (réseau Entreprendre au féminin, FCE, Mampreneurs, Informelles, Association des Femmes élues et Capital filles) sur le thème de l'entrepreneuriat féminin. Ils ont bénéficié de la participation de plus d'une centaine de femmes et d'élèves de première ES du lycée Marie Curie d'Échirolles. Ce fut l'occasion de recevoir des personnalités québécoises dont Ruth Vachon et Lise Cardinal.



5

6